Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202741-20251210-DCM2025121007-DE

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DES-EAUX

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DELIBERATION

Date de convocation

Le 03.12.2025

Nombre de conseillers

en exercice : 10
Présents : 6
Votants : 7

Délibération n° 2025-12-10/07

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 décembre à 20 heures 30 minutes le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis NOGUES, Maire de Saint-André-Des-Eaux.

Etaient présents : Jean-Louis NOGUES, Tyfenn BAUBRY, Mickaël BLOUTIN, Arnaud GOURDEL, Lémuel MONDESIR, Maël PIRIOU.
Absents excusés : Yannick FEUDE, Nadège GONCALVES, Agathe GOUEDARD, Philippe NEVEU.
Pouvoir : Yannick FEUDE à Jean-Louis NOGUES.
Secrétaire de séance : Lémuel MONDESIR.

Création d'un bail environnemental

Les parcelles communales A873, A874, A875, A1506 et A1507, pour une surface totale de 12 092 m², appartiennent depuis cette année au domaine privé de la commune.

Le maire propose, si la législation le permet, de conclure un bail environnemental avec Mme Nelly RAVAUDET, agricultrice exploitant déjà ces terrains. Ce bail prévoirait un entretien annuel des parcelles et la mise à disposition d'une partie du terrain pour l'aménagement ponctuel d'un parking lors d'événements sportifs, culturels ou d'intérêt général. La durée serait d'un an renouvelable, pour un tarif de 70 € l'hectare.

Le conseil municipal, à l'unanimité et sous réserve de la légalité au regard du bail rural en cours :

- **VALIDE** le bail environnemental d'un an renouvelable, avec clause d'entretien annuel et mise à disposition partielle du terrain en cas d'intérêt général ;
- **FIXE** le tarif pour l'année 2026 à 70 € l'hectare, et **DIT** que ce prix sera réactualisé selon l'indice de fermage.

Pour copie conforme et certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission au représentant de l'Etat le 16 DEC. 2025

Le Maire, Jean-Louis NOGUES

MAIRIE DE ST-ANDRÉ-DES-EAUX (Côtes-d'Armor)